https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Mathematiques-dans-la-voie-generale-evolutions-en-vue





Mathématiques dans la voie générale : évolutions en vue ?

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 14 février 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Mathématiques dans la voie générale : évolutions en vue ?

Le ministre, sous pression médiatique et politique, a enfin admis que la place des mathématiques dans la voie générale pose problème. Parce que les évolutions ne doivent pas être cosmétiques, le SE-Unsa plaide pour une réflexion approfondie en vue de la rentrée 2023 sans exclure une mesure immédiate à la rentrée 2022, à condition qu'elle soit financée.

Au SE-Unsa, nous avons pointé dès la mise en place de la réforme, l'architecture problématique de l'offre de formation en mathématiques dans la voie générale. Nous avons dénoncé un tronc commun déséquilibré au détriment des compétences mathématiques et scientifiques, un enseignement de spécialité mathématiques dont le programme s'adresse à un profil étroit et dont le niveau d'exigence fait fuir certains élèves, tout particulièrement les filles et les élèves d'origine modeste et enfin, un manque de continuité avec une option maths complémentaires uniquement proposée en terminale. Nous n'avons cessé également d'alerter sur le fait que les options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes, alors qu'elles jouent un rôle important dans le parcours des élèves vers le supérieur, sont financées sur la marge d'autonomie des lycées au détriment des groupes à effectif réduit et de l'accompagnement personnalisé.

Plusieurs entrées sont possibles et les différents acteurs mettent en avant des solutions diverses : enseignement de mathématiques dans le tronc commun, création d'un deuxième enseignement de spécialité mathématiques, création d'une option mathématiques complémentaires dès la première. Toutes ces propositions doivent être étudiées sérieusement. Il faut en mesurer la portée en termes de qualité de la formation délivrée aux élèves et d'équité. Il faut également en mesurer les impacts sur l'offre actuelle de formation, sur les disciplines scientifiques et sur les autres enseignements de spécialité. Il faut également s'assurer de leur faisabilité.

L'avis du SE-Unsa

Alors que la préparation de la rentrée 2022 est déjà très avancée, nous ne souhaitons pas que des décisions soient prises dans la précipitation.

Le ministre annonce l'installation d'un comité de huit membres, chargé de mener une large concertation avec toutes les parties prenantes.

Pour le SE-Unsa, l'objectif sera de construire des réponses solides à mettre en oeuvre à la rentrée 2023. Cependant, si la pression politique conduit le ministre à faire une annonce pour la rentrée 2022, par exemple un renforcement de l'horaire d'enseignement scientifique pour faire une place plus importante aux mathématiques, ou la création d'une option mathématiques complémentaires en première, il devra en garantir le financement.